



WMO OMM

World Meteorological Organization
Office of the Secretary-General
Organisation météorologique mondiale
Bureau de la Secrétaire générale
Organización Meteorológica Mundial
Oficina de la Secretaria General

Всемирная метеорологическая организация

Бюро Генерального секретаря

المنظمة العالمية للأرصاد الجوية

مكتب الأمينة العامة

世界气象组织

秘书长办公室



Notre réf.: 6462528/2025/S/CS/COP30/2nd

22 décembre 2025

Objet: Résultats du Sommet sur le climat de Belém et de la trentième session de la Conférence des Parties (COP 30) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (Belém, Brésil, 10-21 novembre 2025)

Madame, Monsieur,

Par la présente lettre, je vous informe que la COP 30 s'est déroulée en même temps que la vingtième session de la Conférence des Parties agissant en tant que réunion des Parties au Protocole de Kyoto et que la septième réunion des Parties à l'Accord de Paris, à Belém, du 10 au 21 novembre 2025. Cette conférence a été précédée du Sommet sur le climat de Belém, les 6 et 7 novembre 2025.

L'OMM a publié la [mise à jour sur l'état du climat destinée à la COP 30](#) le jour de l'ouverture du Sommet sur le climat de Belém, au cours de laquelle j'ai prononcé mon discours liminaire (voir le [point quotidien du 10 novembre 2025 sur la COP 30](#) pour plus de renseignements).

L'OMM avait quatre objectifs de haut niveau pour la COP 30. Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à tous les délégués des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) et des autres entités qui nous ont aidés à atteindre ces objectifs de haut niveau, à savoir:

- Communiquer aux Parties les toutes dernières données scientifiques faisant autorité sur l'état du climat et des ressources en eau, ainsi que sur les concentrations de gaz à effet de serre, en veillant à étayer les mesures d'adaptation et d'atténuation par des preuves scientifiques;
- Fournir des paramètres de mesure axés sur la science dans le contexte de l'objectif mondial en matière d'adaptation. L'OMM s'efforce de faire progresser les accords sur des indicateurs utiles pour cet objectif mondial en fournissant des données faisant autorité et en renforçant les indicateurs sur les observations systématiques, les services climatologiques, les ressources en eau et les systèmes d'alerte précoce;
- Faire progresser la mise en œuvre de l'Initiative «Alertes précoce pour tous» (EW4All) afin que les alertes précoce et les services climatologiques soutiennent l'action climatique mondiale;

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie

Missions permanentes des Membres de l'OMM auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et à New York

- Plaider en faveur d'un financement responsable de l'action climatique et poursuivre les activités de mobilisation des ressources. Annoncer la création de l'obligation à impact du Mécanisme de financement des observations systématiques (SOFF) et s'assurer que la présidence de la COP 30 approuve cette obligation en tant qu'initiative phare de son programme d'action. Lancer le plan d'investissement et le plan opérationnel de la stratégie CREWS (Système d'alerte précoce aux risques climatiques) pour 2030.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales décisions et activités de la COP 30, notamment celles intéressant la communauté de l'OMM.

La COP de la vérité et de la mise en œuvre

Le jour de l'ouverture de la COP 30, le Président brésilien, M. Luiz Inácio Lula da Silva, a fixé l'un des thèmes de la Conférence: «La COP 30 sera la COP de la vérité». Par ces mots, il a souligné non seulement les preuves qu'apporte la science, mais aussi les progrès du multilatéralisme, qui ont été soutenus par la décision «Mutirão», la décision de couverture de la conférence. Avec l'achèvement du règlement de l'Accord de Paris, la définition du nouvel objectif chiffré collectif pour le financement de l'action climatique en 2024 et la soumission de la première série de rapports biennaux au titre de la transparence, l'Accord de Paris entre à présent dans son premier cycle de mise en œuvre complet.

Résultats de la COP 30 présentant un intérêt pour la communauté de l'OMM

Les résultats de la COP 30 figurent dans la décision intitulée «Mutirão mondial: Unir l'humanité grâce à une mobilisation mondiale contre les changements climatiques» (document [FCCC/PA/CMA/2025/L.24](#)), au titre de laquelle la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris:

- Reconnaît que, pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C sans dépassement ou avec un dépassement minime, il faut réduire nettement, rapidement et durablement les émissions mondiales de gaz à effet de serre et parvenir à des émissions nettes nulles d'ici à 2050;
- Se dit consciente du caractère central de l'équité et de la nécessité de bénéficier des meilleures données scientifiques disponibles, telles que fournies par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), pour assurer l'efficacité de l'action climatique et de l'élaboration de politiques climatiques.

Objectif mondial en matière d'adaptation

Après de longs débats sur la liste des indicateurs, les participants de la réunion des Parties à l'Accord de Paris ont adopté le document [FCCC/PA/CMA/2025/L.25](#) sur l'objectif mondial en matière d'adaptation, qui contient un nombre réduit d'indicateurs, soit 59 au total, appelés «Indicateurs d'adaptation de Belém».

Certains de ces indicateurs visent à évaluer les progrès au titre de la cible 9 a) et sont axés sur la réduction des pénuries d'eau d'origine climatique et le renforcement de la résilience climatique face aux risques liés à l'eau en vue de faire en sorte que l'approvisionnement en eau et l'assainissement soient résilients face aux changements climatiques et d'assurer l'accès à l'eau potable pour tous, à un prix abordable. D'autres indicateurs sont destinés à évaluer les progrès accomplis au titre de la cible 9 c) et consistent notamment à assurer la résilience face aux effets que les changements climatiques ont sur la santé, à promouvoir des services de santé climatiques et à réduire de manière significative la morbidité et la mortalité liées aux changements climatiques, en particulier dans les communautés les plus vulnérables.

D'autres indicateurs encore visent à évaluer les progrès accomplis au titre de la cible 10 a) (évaluation des incidences, de la vulnérabilité et des risques) et se rapportent clairement aux données climatologiques, aux observations systématiques, aux systèmes d'alerte précoce et aux systèmes d'information climatologique en vue d'atteindre les résultats spécifiés ci-dessous.

D'ici à 2030, toutes les Parties auront procédé à des évaluations actualisées des aléas d'origine climatique, des incidences des changements climatiques et de l'exposition aux dangers et aux vulnérabilités et auront utilisé les résultats de ces évaluations lors de l'élaboration des plans nationaux d'adaptation, des moyens d'action et des processus et/ou stratégies de planification.

D'ici à 2027, toutes les Parties auront mis en place des systèmes d'alerte précoce multidangers, des services d'information sur le climat pour la réduction des risques et des systèmes d'observation systématique, afin d'améliorer les données, les informations et les services liés au climat, selon les indicateurs suivants:

- a) Mesure dans laquelle des systèmes d'alerte précoce multidangers sont mis en place;
- b) Mesure dans laquelle des évaluations des aléas d'origine climatique, des incidences des changements climatiques et de l'exposition aux dangers et aux vulnérabilités sont menées, sur la base de différents scénarios de réchauffement planétaire, en fonction de la région et du contexte;
- c) Mesure dans laquelle des systèmes de surveillance multidangers et de prévision axés sur les impacts, y compris des stations de suivi, sont mis en place;
- d) Nombre de personnes, pour 100 000 habitants, ayant accès à des informations d'alerte précoce communiquées par l'intermédiaire d'administrations locales ou de mécanismes nationaux de diffusion;
- e) Pourcentage de la population exposée à des risques de catastrophe liée au climat couverte par des mesures d'évacuation préventive en cas d'alerte précoce;
- f) Mesure dans laquelle des services d'information sur le climat pour la réduction des risques et des systèmes d'observation systématique sont mis en place afin d'améliorer les données, les informations et les services liés au climat;
- g) Mesure dans laquelle des informations sur les risques climatiques et des évaluations globales des risques, fondées sur différents scénarios de réchauffement planétaire, en fonction de la région et du contexte, sont utilisées pour éclairer l'élaboration de plans nationaux d'adaptation, de moyens d'action et de processus et/ou stratégies de planification.

Questions relatives aux pays les moins avancés

Dans ses conclusions (document [FCCC/SBI/2025/L.16](#)), l'Organe subsidiaire de mise en œuvre a pris note avec satisfaction du rapport de la quarante-huitième réunion du Groupe d'experts des pays les moins avancés. Par sa décision figurant dans le document [FCCC/SBI/2025/L.16/Add.1](#), la COP a de nouveau invité les organismes des Nations Unies et d'autres entités à appuyer l'exécution des plans nationaux d'adaptation dans les pays les moins avancés et à aider ces derniers à mettre en place des plans nationaux d'adaptation d'ici à 2025 et à progresser dans leur exécution d'ici à 2030.

Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques

Par sa décision figurant dans le document [FCCC/PA/CMA/2025/L.21](#), la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris:

- S'est félicitée des progrès accomplis à ce jour dans l'opérationnalisation du Réseau de Santiago, notamment de la réalisation d'une première mission d'assistance technique;
- A demandé au Réseau de Santiago de redoubler d'efforts pour accélérer la fourniture, par les organisations, organes, réseaux et experts compétents, d'une assistance technique.

L'OMM est considérée comme l'un des principaux fournisseurs de données et d'informations scientifiques du Réseau de Santiago, notamment via le pilier II de l'Initiative EW4All.

Le Fonds permettant de faire face aux pertes et préjudices a lancé un appel à propositions dans le cadre des nouvelles modalités de mise en œuvre de la Barbade. De même, le Réseau de Santiago a annoncé une série de plus de 20 appels à propositions lors de la COP 30, dont deux ont été lancés pendant la conférence. L'OMM est prête à aider les Membres intéressés à explorer ces possibilités et à leur fournir des orientations pertinentes.

Plans nationaux d'adaptation

Par sa décision figurant dans le document [FCCC/CP/2025/L.19](#), la Conférence des Parties s'est félicitée de l'aide apportée aux pays en développement Parties par les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies, par d'autres programmes d'appui régionaux et internationaux, ainsi que par des organismes bilatéraux et multilatéraux, aux fins de l'élaboration et de l'exécution des plans nationaux d'adaptation. Elle les a invités à poursuivre leur action en ce qui concerne l'accès 1) à des données adéquates sur des scénarios climatiques à échelle réduite et locale, susceptibles d'éclairer des évaluations des impacts, des vulnérabilités et des risques, et 2) à des outils conçus pour faciliter la collecte et l'assimilation de données nationales sur les variables climatiques et les risques et vulnérabilités socioéconomiques, ainsi que l'élaboration de mesures d'adaptation propres à répondre aux besoins à moyen et à long terme.

Soixante-troisième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Lors de la séance plénière d'ouverture de la soixante-troisième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, l'OMM et les responsables de certains de ses organismes coparrainés, à savoir le Système mondial d'observation du climat (SMOC), le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) et le GIEC, ont fait des déclarations.

Pour une étude approfondie de ces déclarations, je vous invite à consulter les documents suivants:

- [Déclaration de l'OMM; déclaration du SMOC; déclaration du PMRC; déclaration du GIEC](#)

Dans ses conclusions (document [FCCC/SBSTA/2025/L.8](#)), l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique:

- A constaté qu'il était vital de disposer de systèmes d'observation de la Terre robustes et d'enregistrements de données sur de longues périodes obtenus grâce à ces systèmes;

- A pris note avec préoccupation de l'affaiblissement du soutien apporté aux réseaux réalisant des observations continues sur de longues périodes, y compris le SMOC;
- A pris note du *Bulletin de l'OMM sur les gaz à effet de serre N° 21* (2025) et s'est félicité de la mise à jour du rapport de l'OMM sur l'état du climat mondial destinée à la COP 30. Il s'est aussi dit gravement préoccupé par l'état du système climatique mondial et a noté qu'il convenait d'améliorer les observations et de combler les lacunes en matière de surveillance de l'hydrosphère et de la cryosphère, ainsi que les lacunes des régions où les données sont insuffisantes, telles que les tropiques et les régions arides et montagneuses;
- S'est félicité des informations actualisées concernant les progrès réalisés dans le domaine de l'observation systématique, notamment grâce à des initiatives telles que l'Initiative EW4All et le SOFF et aux organisations qui appuient les observations satellitaires et au sol.

Journée d'information sur la Terre 2025

Cette manifestation a été organisée sous la supervision du président de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique. Elle a permis d'informer les Parties des dernières avancées en matière d'observations systématiques et de recherche. J'y ai prononcé un discours liminaire au nom de l'OMM, tout comme le Président de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, le Président du GIEC et la présidente du Comité directeur du SMOC. L'OMM a présenté la mise à jour de son rapport sur l'état du climat mondial destinée à la COP 30. Des représentants du SOFF et du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (CEPMMT) ont fait une présentation conjointe sur les progrès réalisés en matière de maintien des observations systématiques et des innovations évolutives correspondantes. Pour plus d'informations, veuillez cliquer [ici](#).

Manifestation parallèle du système des Nations Unies

L'OMM a coanimé une manifestation parallèle intitulée «Weather, Water and Climate Information for a Resilient Future» (Informations sur le temps, l'eau et le climat pour un avenir résilient) avec des experts d'autres organisations partenaires du système des Nations Unies, notamment le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (COI de l'UNESCO) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Cet événement (voir le programme [ici](#)) a inclus des interventions de représentants du SOFF et du SMOC, des directeurs des SMHN du Malawi, du Mozambique et du Sénégal ainsi que d'un responsable de l'Administration météorologique chinoise (CMA).

Dialogue de haut niveau de Bakou sur l'eau pour l'action climatique

Le Dialogue de Bakou sur l'eau pour l'action climatique a été lancé à la COP 29 par la présidence de la COP, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Commission économique pour l'Europe (CEE) et l'OMM. Les Parties ont reconnu que l'eau était une priorité. Le Dialogue de Bakou vise à i) promouvoir des échanges constants lors des réunions de la COP en vue d'une action climatique pour l'eau durable et cohérente dans le cadre de partenariats à tous les niveaux; ii) intensifier la production de preuves scientifiques sur les causes du changement climatique et les répercussions de celui-ci sur les ressources en eau et les écosystèmes liés à l'eau; et iii) renforcer les politiques sur le climat liées à l'eau. Les modules de travail proposés pour 2025-2030 (pilotés par le PNUE, la CEE et l'OMM; si les ressources le permettent), les modalités de gouvernance et les étapes intermédiaires ont été approuvés par les Parties. Les liens avec la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026

(Émirats arabes unis, 2-4 décembre 2026) ont été examinés par les États Membres et les partenaires. De plus amples informations sont disponibles [ici](#).

L'OMM a coorganisé un événement officiel de la présidence de la COP consacré à l'Année internationale de la préservation des glaciers 2025 et aux questions liées à la cryosphère.

Pavillon de la science au service de l'action climatique

Comme lors des éditions précédentes de la COP, l'OMM, le GIEC et la Fondation MERI ont tenu conjointement le Pavillon de la science au service de l'action climatique. Cette tribune a permis d'analyser et d'expliquer les plus récentes avancées de la science et des services climatologiques au profit des négociations de la COP 30. Elle a aussi favorisé la prise de mesures ambitieuses à cet égard. Tout au long de la COP 30, le Pavillon a accueilli 39 manifestations parallèles, dont certaines ont été retransmises en direct. Le Pavillon a également accueilli une réunion consultative avec des directeurs et délégués de SMHN.

Pour consulter les événements et les présentations y relatives, veuillez cliquer [ici](#).

La voie à suivre jusqu'à la COP 31

La COP 30 a accepté avec reconnaissance l'offre du Gouvernement turc d'accueillir, du lundi 9 novembre au vendredi 20 novembre 2026, la trente et unième session de la Conférence des Parties à la Convention (COP 31), la vingt et unième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto et la huitième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris. Elle s'est aussi félicitée d'un arrangement conclu entre la Turquie et l'Australie pour partager la présidence de la COP 31. Le Secrétariat de l'OMM suivra les appels à communication du Secrétariat de la CCNUCC et entamera les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Bonn, prévue pour l'été 2026, dans la perspective de la COP 31.

Chiffres de la participation

Au total, 56 000 personnes se sont inscrites pour participer en présentiel à la COP 30, dont environ 23 500 délégués des Parties et 13 500 représentants d'organisations ayant le statut d'observateur. Les autres participants étaient des représentants des médias, des membres du personnel d'appui local et des fonctionnaires du Secrétariat.

J'ai constaté avec plaisir qu'environ 75 délégués d'une trentaine de SMHN ont participé à la COP 30, dont environ 25 représentants permanents de l'OMM. De nombreux experts de haut niveau en météorologie, en climatologie et en hydrologie issus du monde universitaire, de sociétés scientifiques et d'institutions ont également participé à cette conférence.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à tous les délégués des SMHN et d'autres entités qui ont participé activement aux manifestations organisées par l'OMM et apporté un soutien à leur délégation nationale en lui fournissant des avis scientifiques au cours du processus de négociation.

Je me réjouis de la poursuite de notre coopération à l'occasion de futures rencontres et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Celeste Saulo
Secrétaire générale